



Communiqué de presse



31 mai 2010

La Banque européenne d'investissement (BEI) et KBC/CBC signent une convention de prêt de 300 millions d'euros pour aider les entreprises belges

Avec son programme de "Prêts pour les PME", la BEI, l'institution de financement de l'Union européenne, met des fonds à la disposition des petites et moyennes entreprises afin de favoriser leurs projets d'investissement. Pour s'assurer que ces prêts atteignent les entreprises, la BEI recourt aux services de banques commerciales européennes, qui servent d'intermédiaires. C'est dans ce cadre qu'elle a conclu une convention de prêt d'un montant de 300 millions d'euros avec KBC/CBC; celles-ci utiliseront leur vaste réseau d'agences pour mettre les fonds de la BEI à la disposition des petites et moyennes entreprises en Belgique dès cet été.

Ce « prêt BEI pour les PME » se présente sous la forme d'une ligne de crédit que KBC et CBC, à leur tour, prêteront à des entreprises de moins de 250 salariés, actives dans un large éventail de secteurs économiques éligibles pour un financement de la BEI. Pour entrer en considération pour ce type de financement particulier, les projets doivent répondre à certains critères prédéfinis, notamment être réalisés et situés dans l'Union européenne et avoir un objectif de croissance. Il ne pourra s'agir de refinancement ou de transactions purement financières ou immobilières.

La nouvelle formule de « prêt BEI pour les PME » se veut aussi plus flexible et plus transparente, en particulier en ce qui concerne les informations fournies aux entreprises. Elle crée les conditions pour que les bénéficiaires finaux – les PME belges – jouissent des avantages d'un financement BEI, principalement sous la forme de taux d'intérêt avantageux, et pour qu'ils en soient informés explicitement. KBC/CBC et la BEI se sont mis d'accord sur ces conditions, qui font partie du contrat qu'ils ont signé.

Lors de la signature, **Philippe Maystadt**, Président de la BEI a insisté *'sur l'importance, spécialement en ces temps qui représentent un défi pour les entrepreneurs, de continuer à soutenir les flux de financement vers les projets des PME, largement pourvoyeurs d'emplois et contribuant au dynamisme des économies européenne.'*

Jan Vanhevel, Président du Comité de direction de KBC Groupe SA s'est lui exprimé en ces termes : *'Au moment même où notre économie enregistre les premiers signes de relance après une crise économique et financière sans précédent, il est essentiel qu'un groupe intégré de bancassurance comme KBC prenne toutes ses responsabilités pour alimenter la croissance économique sur ses marchés domestiques. Je suis dès lors ravi que nous soyons en position de bénéficier du support d'une institution aussi réputée que la BEI et que nous puissions utiliser ces fonds pour compléter notre gamme d'instruments de financement.'*

KBC a déjà collaboré fructueusement avec la BEI dans des projets similaires sur les marchés domestiques du groupe en Europe centrale et orientale. KBC mettra ce prêt spécifiquement à la disposition de ses clients PME belges par le biais de son vaste réseau d'agences KBC Bank en Flandre et à Bruxelles, du réseau d'agences CBC Banque à Bruxelles et en Wallonie et de son réseau d'agences 'entreprises' en Belgique. Les PME qui souhaitent de plus amples informations sur ce prêt peuvent s'adresser à leur agence locale KBC/CBC ou consulter les

sites internet suivants : www.kbc.be, www.cbc.be, www.kbclearse.be ou www.kbcmerchantbanking.com

Depuis le lancement il y 18 mois, en octobre 2008, de son programme de « *Prêts BEI pour les PME* », la BEI a mis à la disposition des PME quelque 18 milliards d'euros, dont 7,4 milliards accordés l'an dernier à pas moins de 50 000 PME dans l'Union européenne. Pour la BEI, ce programme se révèle un moyen efficace pour soutenir le développement et la croissance des petites et moyennes entreprises. De plus amples informations sur la BEI sont disponibles sur le site www.bei.org et, en ce qui concerne plus particulièrement ses activités avec les PME, sur www.bei.org/sme.

Notes aux rédactions :

À propos du groupe KBC :

Établi à Bruxelles (Belgique), KBC (www.kbc.com), est l'un des premiers groupes financiers européens. Il s'agit d'un groupe de bancassurance multicanaux géographiquement centré sur l'Europe et desservant principalement une clientèle de particuliers, de PME et de midcaps. KBC propose également ses services à une clientèle d'entreprises et suit une approche sélective des activités de marché. Le groupe occupe des positions importantes et même dominantes sur ses marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale et orientale. Il a également pris pied dans plusieurs autres pays et régions du globe. Fin 2009, KBC occupait 54 000 personnes. KBC se classe parmi les plus grandes entreprises belges et est cotée au NYSE Euronext Bruxelles (ticker symbol 'KBC').

A propos de la Banque européenne d'investissement :

La **BEI** – Banque européenne d'investissement (www.bei.org) – est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne. Elle est la propriété des 27 Etats membres de l'UE. Elle a pour mission de contribuer par ses activités à la réalisation des objectifs de l'UE. Elle emprunte des fonds sur les marchés des capitaux (jouissant d'une note de crédit AAA) en vue de financer aux conditions les plus avantageuses des projets qui sont dans la lignée des stratégies de l'UE. En 2009, la BEI a signé des prêts pour un montant total de 79,1 milliards, dont 70,5 milliards pour des projets dans l'Union européenne. Les prêts BEI contribuent principalement à la cohésion économique et sociale, à la protection de l'environnement, à la recherche et à l'innovation, au soutien des PME, au développement des réseaux transeuropéens de transport et d'énergie et à une énergie durable, concurrentielle et fiable.

KBC Groupe SA
Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Belgique
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Groupe /
Porte-Parole
Tél.: (02) 429 85 45
Fax (02) 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Banque européenne d'investissement
98 – 100, boulevard Konrad Adenauer
L – 2950, Luxembourg
Sabine Parisse
Chef de division adj. Service de presse
Département Communication
Tél. +352 43 79 - 83340
Fax +352 43 79 - 61000
E-mail: s.parisse@bei.org